



SAISIE D'IMMOBILISATION DU CERTICAT D'IMMATRICULATION

Par **KOULI**, le **25/06/2013** à **11:40**

BONJOUR JE VOUDRAIT SAVOIR SI C'EST LEGAL QU'UN HUISSIER M'ENLEVE MA VOITURE POUR UNE SAISIE VENTE. JE VOUS EXPLIQUE MON MARI AS UE AFFAIRES AS UN HOMMES PEU SCRUPULEUX QUI NOUS AS EMBOBINER. AUJOURD'HUI CET HOMME UTILISE UNE LETTRE DE RECONNAISSANCE QU'IL AVAIT FAIT SIGNER A MON MARI A L'EPOQUE OU IL NOUS AVAIT MANIPULER (ON AS DEPOSER UNE PLAITE CONTRE CET HOMME A LA GENDARMERIE POUR ABUS DE CONFIANCE). MAIS LE GENDARME AS POSER UNE QUESTION A MON MARI AU SUJET DE LA LETTRE DE RECONNAISSANCE QUE L'ESCROC PARSE QUE POUR NOUS C'EST UN ESCROC , EST-CE QUE VOUS AVEZ SIGNER CETTE LETTRE SOUS LA MENACE ? MON MARI AS REPONDU NON , PARSE'QUE A SE MOMENT LA IL M'AVAIT MIS SOUS SON AILLE ET BIEN ENBOBINER ET MANIPULER ; JE ME SUIS BIEN FAIT AVOIR ET JE SUIS DANS LA MERDE MAINTENANT A CAUSE DE CET HOMME . JE SUIS A LA BANQUE DE FRANCE A CAUSE DE CET HOMME ET IL M'AS ENVOYER LES HUISSIERS LE 14 JUIN 2013 POUR IMMOBILISER MA VOITURE . A 9H00 YA V DEJA UN SABOT SUR LA ROUE ET QUELQUES MINUTE PLUS TARD YA V L'HUISSIER ACCOMPAGNER DE QUATRE AUTRES HOMMES ET UN CAMION JE SUPPOSE LE SERRURIER ET BIEN EVIDEMENT LE CAMION DE DEPANNAGE . J'AI ETE EN ETAT DE CHOC TRES TOT LE MATIN FAIRE DES CHOSES PAREIL . ET POUR INFOS CET LETTRE DE RECONNAISSANCE DE DETTES ON EN AS PAS DE COPIE , C CETTE HOMME (L'ESCROC) QUI AS LA FEUILLE Y'EN AS QU'UNE DES FEUILLE. ON NE SAIT MEME PAS SI IL NA PAS RAJOUTER DES CHOSES APRES, SUR LA FEUILLE VU QUE C UN ESCROS. LE MONSIEUR DU GARAGE QUI AS MA VOITURE AS DIT A MON MARI QU'IL N'ONT PAS LE DROIT DE SAISIR LA VOITURE POUR UNE RECONNAISSANCE DE DETTES ET QU'IL LE FONT PARSE QU'ON NE CONNAIT PAS C DROITS. MA QUESTION EST EST-CE QU'ON VA POUVOIR RECUPERER MA VOITURE ? MON MARI EST PARTI AU JEX , ON AS FAIT UNE DEMANDE D'AIDE JURIDICTIONNEL ET FAIRE UN RECOURS AU TRIBUNAL. JE NE SAIT PAS COMBIEN DE TEMPS SA VA PRENDRE TOUT SA , L'HUISSIER AS DIT QU'AU BOUT D'UN MOIS LA VOITURE SERA VENDU AU ENCHERE. JE VOUDRAIT AUSSI SAVOIR SI NOUS SOMMES PAS CONVOQUER AU TRIBUNAL DANS LES UN MOIS , SI IL PEUVENT TOUJOURS VENDRE MA VOITURE ? MERCI DE M'AIDER .